



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

[www.apb.be](http://www.apb.be)

+32 (0)2 285 42 51

+32 (0)2 285 42 84

[dgo\\_scm@apb.be](mailto:dgo_scm@apb.be)

rue Stevin 137

1000 Bruxelles

Belgique

## Liste de retrait 29/09/2014

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM. Après le **30 novembre 2014** ceux-ci ne seront plus crédités. Ne pas oublier, sur tous les triptyques, votre cachet, numéro d'immatriculation et numéro de compte bancaire, si modifié, ainsi que les numéros des lots des conditionnements renvoyés. Les firmes ne sont pas obligées de rembourser les conditionnements qui ont dépassé la date de péremption.

## Pour non-conformité

### Autres produits

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Mitopik Patch Protect <b>CNK 2888 469</b>	24 patches	Sanofi Belgium	Tous les lots non périmés	Pas d'autorisation comme biocide

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.  
Directeur du S.C.M.